

## MODÈLE SOCIO ÉCONOMIQUE ET FONCTIONNEMENT

Le CFSI est une plateforme qui regroupe des organisations impliquées dans la solidarité internationale. Ses activités s'organisent autour de ses deux missions sociales : agriculture et alimentation, société civile et participation<sup>1</sup>.

Elles se concrétisent par le soutien financier à des actions réalisées principalement en Afrique, en Asie et en Amérique Latine. Les membres et les partenaires du CFSI les mettent en œuvre grâce à l'engagement solidaire des donateurs du CFSI et aux fonds octroyés par des bailleurs privés et publics, notamment l'Agence Française de Développement et l'Union européenne.

Pour chacun des programmes, un comité comprenant des intervenants bénévoles spécialisés sur une thématique, des représentants d'organisations membres et des salariés du CFSI sélectionne les propositions de projets.

Le bureau du CFSI, composé de 4 personnes élues, en assure la validation. Chaque action fait l'objet d'une convention avec le porteur. Elle est alors suivie de manière précise et s'intègre à des programmes plus globaux. Ceux-ci peuvent faire l'objet d'évaluations externes et d'audits. L'équipe salariée anime des réunions de partage d'expériences pour tirer les enseignements des activités menées. Elle anime le réseau ALIMENTERRE pour sensibiliser les consommateurs aux enjeux d'une agriculture et d'une alimentation durables et solidaires et mène un plaidoyer en faveur du droit à l'alimentation.

1 - La mission sociale agriculture et alimentation correspond aux activités qui visent à favoriser une agriculture et une alimentation durables et solidaires ; la mission sociale société civile et participation aux activités qui visent à Coopérer autrement.

## NOS MISSIONS

### Pour une agriculture et une alimentation durables et solidaires

#### PRIORITÉ AUX PRODUITS DE L'AGRICULTURE LOCALE

Les agriculteurs d'Afrique de l'Ouest sont capables de fournir l'essentiel de l'alimentation des grandes villes. Il leur faut pour cela lever un certain nombre d'obstacles : augmenter les rendements et diversifier la production agricole, la transformer et la conditionner pour répondre aux besoins des familles urbaines, acheminer et vendre en ville les produits alimentaires. C'est ce type d'initiatives qui est soutenu dans 14 pays ouest-africains. En 2019, 22 nouveaux projets ont été lancés visant principalement les populations pauvres pour l'accès à une alimentation locale et saine. Au total, 71 projets ont été accompagnés par le CFSI sur la période.

#### L'ALIMENTATION : UN ENJEU CITOYEN

Le CFSI défend le rôle central d'une agriculture familiale durable pour nourrir le monde, protéger durablement l'environnement, renforcer la cohésion du tissu social, tout en permettant aux producteurs de vivre dignement. Le festival de films ALIMENTERRE (1 400 projections, 72 500 spectateurs en 2019) met en débat les enjeux agricoles et alimentaires au sein de nos sociétés. 2 820 organisations locales se mobilisent dans 12 pays pour informer et sensibiliser le grand public et les scolaires.

#### NOS POLITIQUES DOIVENT ÊTRE COHÉRENTES

Pour promouvoir la cohérence des politiques françaises et européennes avec le développement de l'agriculture familiale dans les pays du Sud, le CFSI mène un plaidoyer contre les Accords de partenariat économique, pour une PAC solidaire et pour la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales. Il vise prioritairement à soutenir en France les paysans ouest-africains et leurs mobilisations. Par ailleurs, il a renforcé ses actions en faveur de la défense de la filière lait en Afrique de l'Ouest.

### Coopérer autrement

#### NOS PARTENAIRES : DES ACTEURS DE CHANGEMENT

Depuis 2015, le CFSI et ses membres mènent des actions pour lutter contre les inégalités et promouvoir les droits humains. 20 projets, construits conjointement par les membres et leurs partenaires ont été mis en œuvre. En 2019, le CFSI a sélectionné 9 projets supplémentaires afin de renforcer les dialogues pluri-acteurs : soit pour renforcer une dynamique existante, soit pour créer un nouveau partenariat.

#### LA CONCERTATION POUR L'EFFICACITÉ

En Algérie et en République du Congo, les programmes concertés pluri-acteurs soutiennent l'action des organisations locales de la société civile autour de thèmes prioritaires : l'accès aux services essentiels, le respect des droits humains en République du Congo et la place de l'enfance et de la jeunesse dans la société algérienne. Ces programmes favorisent le dialogue et la concertation entre les associations locales, les populations, les pouvoirs publics et le secteur marchand, ce qui garantit la pérennité des actions. Ils sont aussi un lieu d'échange de bonnes pratiques et de développement des compétences individuelles et collectives.

En 2019, 31 projets d'associations ont été portés en Algérie et 10 projets collectifs l'ont été au Congo.



© Photographie de Madjib Bouznad - Association de sauvegarde et promotion de l'enfance (ASPE) Khentchela - Algérie juillet 2019



## L'essentiel 2019

### Le Comité Français pour la Solidarité Internationale

Une association créée en 1960, reconnue d'utilité publique.

Une plateforme de 24 organisations de solidarité internationale.

Plus de 120 actions de solidarité accompagnées, principalement en Afrique.

Un réseau de 2 820 organisations pour promouvoir le droit à l'alimentation.

### LE MOT DU PRÉSIDENT

Plus que jamais les peuples font l'expérience d'un monde commun, en particulier à travers les enjeux de l'alimentation, du climat ou de la santé. Dans le même temps, les poches d'insécurité sont nombreuses et des politiques régressives sont appliquées dans plusieurs pays, limitant les échanges de solidarité.

Pourtant, partout dans le monde, ici et là-bas, des groupes, des collectifs, des organisations de la société civile portent des initiatives qui préfigurent ce que peut être le monde de demain.

Rapprochons-nous d'eux, échangeons, renforçons-nous mutuellement, portons ensemble les résultats de ces initiatives solidaires !

C'est la mission principale du CFSI de contribuer à ce renforcement mutuel des sociétés civiles. Il tire parti de la diversité de ses organisations membres, relie leurs engagements en France avec les nécessités de l'action internationale. Il accompagne de nombreux partenaires qui s'engagent pour une agriculture et une alimentation durables et solidaires et pour la lutte contre les inégalités et la pauvreté - en ciblant notamment les plus fragiles - les femmes et les jeunes.

Dans les années à venir, notre activité sera encore davantage dépendante de la générosité du public, la vôtre, qui, ensemble, nous ouvre au monde et aux autres.



**Yves Le Bars**  
Président du CFSI



**Comité Français pour la Solidarité Internationale**

info@cfsi.asso.fr  
www.cfsi.asso.fr

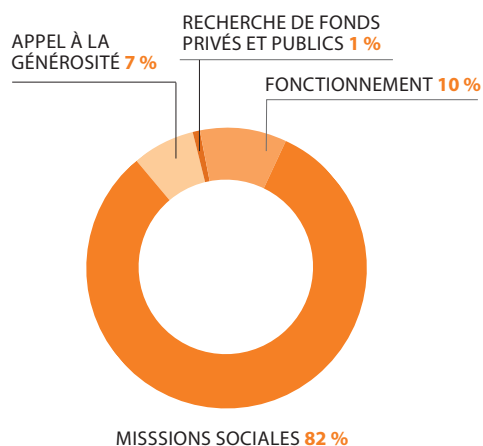
32 rue Le Peletier - 75009 Paris  
Tél. : +33 (0)1 44 83 88 50

facebook.com/cfsi.asso  
twitter.com/cfsiasso

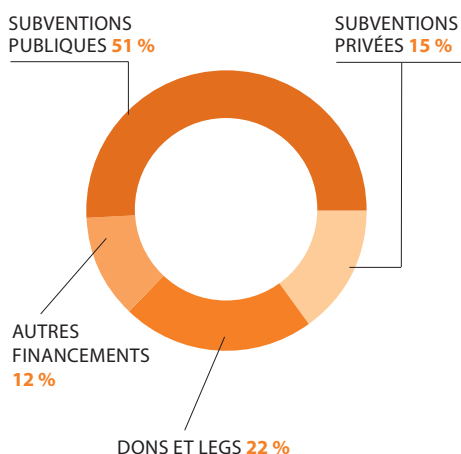
Toutes les informations contenues dans ce document sont issues des rapports moral, d'activité et financier 2019 disponibles sur le site internet du CFSI [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr) ou obtenus sur simple demande écrite.

## EMPLOIS ET RESSOURCES DE L'EXERCICE 2019

### Les emplois



### Les ressources



Les emplois de l'exercice concernent :

| **Les missions sociales** définies par le conseil de direction en 2010 : agriculture et alimentation, société civile et participation. Elles incluent les frais de mise en œuvre et de suivi des différentes actions menées et représentent 82 % des emplois ;

| **Les frais d'appel à la générosité du public** c'est-à-dire les dépenses liées à l'information des donateurs (au maximum 4 courriers par an) et à la recherche de nouveaux donateurs ;

| **Le temps de travail dédié à la recherche de fonds privés et publics** pour établir des dossiers de demandes de financement ;

| **Le fonctionnement** qui inclut la vie associative, les frais de gestion générale

EMPLOIS EN EUROS	Emplois 2019	en %	Affectation générosité 2019	en %
Agriculture et alimentation	842 903		174 897	
Société civile et participation	1 399 436		40 029	
<b>Total des missions sociales</b>	<b>2 242 339</b>	<b>82 %</b>	<b>214 926</b>	<b>48 %</b>
Appel à la générosité	179 873	7 %	179 873	40 %
Recherche de fonds privés et publics	34 433	1 %		
Fonctionnement	279 490	10 %	50 636	11 %
<b>Total des emplois de l'exercice</b>	<b>2 736 135</b>	<b>100 %</b>	<b>445 435</b>	
Engagement à réaliser sur les ressources affectées	713 541			
Excédent des ressources de l'exercice	863			
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES EMPLOIS</b>	<b>3 450 539</b>		<b>445 435</b>	<b>100 %</b>

RESSOURCES EN EUROS	Ressources 2019	en %	Suivi des fonds issus de la générosité du public
<b>Report des ressources collectées auprès du public non utilisées en 2018</b>	<b>145 929</b>		
Dons	492 431	22 %	492 431
Subventions privées	341 750	15 %	
Autres produits	274 340	12 %	
<b>Sous total fonds privés et générosité</b>	<b>1 108 521</b>	<b>49 %</b>	
Subventions publiques	1 148 208	51 %	
<b>Sous total fonds publics</b>	<b>1 148 208</b>	<b>51 %</b>	
<b>Total ressources exercice</b>	<b>2 256 729</b>	<b>100 %</b>	
Report des ressources non utilisées	1 193 810		
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public			- 46 133
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES RESSOURCES</b>	<b>3 450 539</b>		<b>446 298</b>
Total des emplois financés par la générosité			445 435
<b>Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice</b>			<b>146 792</b>

de l'association (locaux, services administratifs) et la communication institutionnelle ;

| **Les engagements à réaliser sur les ressources affectées** reflètent les engagements du CFSI sur la durée. En fin d'année, les fonds affectés à des actions pluriannuelles mais non encore utilisés sont comptabilisés en engagements. Ils sont utilisés l'année suivante pour poursuivre les projets.

Les ressources de l'exercice proviennent des fonds privés (49 % des ressources) et des fonds publics (51 %).

Les fonds privés comprennent :

| **Les dons** : dont 50 % proviennent des dons réguliers par prélèvement ;

| **Les subventions privées** qui correspondent à des soutiens de fondations, notamment de la Fondation de France et de fondations sous égide ;

| **Les autres produits** qui incluent les cotisations des membres du CFSI, les participations financières des membres et des partenaires à des programmes.

Les fonds publics proviennent de l'Agence Française de Développement et de l'Union européenne. Ils financent les activités menées dans le cadre des missions sociales. Une part réduite de ces subventions finance le fonctionnement (pourcentage fixé par les bailleurs).

## BILAN

ACTIF EN EUROS	31/12/2018	31/12/2019
Actif immobilisé	26 898	23 500
Créances (dont produits à recevoir)	2 968 302	2 174 447
Trésorerie	1 446 394	2 408 822
Charges constatées d'avance	1 079 241	1 819 853
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>5 520 835</b>	<b>6 426 623</b>
PASSIF EN EUROS	31/12/2018	31/12/2019
Réserves	422 175	423 036
Fonds dédiés	2 534 470	2 054 200
Dettes	1 792 529	2 461 894
Produits constatés avance	771 661	1 487 492
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>5 520 835</b>	<b>6 426 623</b>

Le bilan présente la situation financière de l'association à la date de la clôture de l'exercice. L'augmentation du total du bilan reflète les principes d'action du CFSI.

Pour être efficace, le CFSI inscrit dans la durée ses missions avec ses organisations membres ou des partenaires. L'état d'avancement des programmes fait varier chaque année le montant des charges et des produits constatés d'avance.

Les réserves du CFSI (fonds propres inscrits au bilan / total mensuel des emplois hors dotations aux engagements) correspondent à 1,9 mois d'activités. Ce ratio est quasiment équivalent à celui de 2018. Il reste toutefois faible, une réserve correspondant à trois mois d'activités serait nécessaire pour garantir une pérennité des actions.

### L'UTILISATION DES FONDS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

En 2019, le CFSI a utilisé 445 435 € de fonds issus de la générosité du public. Ce montant est légèrement inférieur au montant collecté durant l'année (492 431 €). Une partie des fonds collectés a été mise en réserve afin de garantir le financement des projets pluriannuels sélectionnés en 2019 et respecter l'engagement pris par le CFSI envers les porteurs de projet.

Le CFSI a affecté 214 926 € aux missions sociales, par ordre d'importance aux actions de soutien à l'agriculture familiale puis aux actions liées au programme société civile et participation. 179 873 € ont été utilisés pour l'information des donateurs et la recherche de nouveaux donateurs et 50 636 € pour le fonctionnement.

### AGRÉMENT

Le 28 mars 2019, le Don en confiance a renouvelé l'agrément triennal du CFSI. Le Don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Depuis 30 ans, il a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte reposant sur quatre grands principes : fonctionnement statutaire et gestion désintéressée, rigueur de la gestion, qualité de la communication et de la collecte de fonds, transparence financière. Les organisations agréées s'engagent à respecter cette Charte. Le Don en confiance en contrôle l'application. Pour en savoir plus : [www.donenconfiance.org](http://www.donenconfiance.org)

Association reconnue d'utilité publique par décret du 5/06/1970, le CFSI est habilité à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie exempts de tous droits de succession et de mutation.



## LE CFSI VOUS REND DES COMPTES

Le bilan financier 2019 reflète l'évolution des programmes du CFSI qui s'inscrivent dans la durée. Ils se déroulent sur des phases triennales.

4 programmes sont concernés : le programme Agriculture et Alimentation, le programme Coopérer autrement en acteurs de changement, le PCPA Algérie et le PCPA Congo.

Comme chaque année, les comptes de l'exercice présentent les emplois que nous faisons de nos ressources :  
- les sommes allouées aux missions sociales du CFSI représentent 82 % des emplois. Elles soutiennent une agriculture et une alimentation durables et solidaires et renforcent les associations locales et les acteurs de la société civile ;  
- les frais de fonctionnement représentent 10 % des emplois, ceux liés à l'appel à la générosité du public 7 % et ceux visant à chercher des fonds auprès des bailleurs publics et privés 1 %.

L'ensemble de ces activités a été réalisé grâce à votre soutien en tant que donateurs. L'Agence Française de Développement, l'Union européenne et des fondations comme la Fondation de France ont apporté également des financements. L'exercice s'est clos avec un résultat équilibré.

Je vous remercie pour votre engagement solidaire qui est indispensable pour que nous puissions agir en faveur du droit à l'alimentation et renforcer les sociétés civiles. Dans les mois qui viennent, votre engagement sera plus que jamais nécessaire pour faire face aux impacts de la crise sanitaire pour les populations et les associations avec lesquelles nous travaillons, notamment en Afrique.



*Christophe Alliot*

**Christophe Alliot**  
Trésorier du CFSI

### CERTIFICATION DES COMPTES

Les comptes de l'exercice 2019 ont été certifiés par Doucet, Beth et associés, représenté par Mme Nathalie Elio, commissaire aux comptes du CFSI.

### PUBLICATION DES COMPTES

Les comptes détaillés sont déposés chaque année sur le site du Journal Officiel. Ils sont disponibles sur le site Internet du CFSI [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr) et sont envoyés par courrier sur simple demande.